

JANVIER - AVRIL 2024

ENQUÊTE EHPA 2023

Mieux connaître les professionnels travaillant dans
les établissements d'hébergement pour personnes âgées



Les résultats de cette enquête aideront
à orienter les politiques publiques sur la

PRISE EN CHARGE DE LA PERTE D'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES

L'enquête permettra de décrire les personnes
accueillies et le personnel des établissements.
Pour le personnel, les questions porteront sur :

- Les caractéristiques démographiques
- La fonction principale exercée
- La quotité de travail
- Le statut ou type de contrat
- Le diplôme ou corps statutaire
- L'année de prise de fonction

Pour plus d'informations :



L'administration de l'établissement répondra directement pour les personnes accueillies et pour le personnel. Les données transmises seront confidentielles et protégées par le secret de la statistique publique. Aucune donnée nominative ne sera transmise concernant le personnel.

Les destinataires de ces informations sont la DREES et les agences régionales de santé (ARS). Les données collectées pourront également être utilisées par des chercheurs, des services statistiques et des services d'étude d'autres institutions ou organismes, toujours dans la finalité exclusive d'établissement de statistiques ; ces nouvelles études seront assorties de toutes les garanties de sécurité nécessaires à la protection de vos données personnelles.